

À l'attention de M<sup>mes</sup> & MM. les Président(e)s  
des clubs de handball d'Île-de-France

Créteil, le 21 mai 2021

Madame, Monsieur,

Conformément à notre Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la ligue Île-de-France de handball qui se tiendra à partir de 9:00 le :

samedi 5 juin 2021

dans le gymnase 1 de la Maison du Handball – 1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

Ordre du jour

- Appel des délégués (9:00)
- Ouverture par le Président – Parole aux invités (9:30)
- Adoption du PV de l'AG électorale de la ligue IDF du 24 octobre 2020
- Rapport moral ;
- Rapports des commissions ;
- Rapport financier ;
- Rapport du commissaire aux comptes ;
- Projets 2021-2022 des commissions ;
- Vote du budget ;
- Vote de résolutions diverses ;
- Questions diverses.

Le dossier préparatoire à l'assemblée générale vous sera communiqué dans les prochains jours.

Je vous rappelle que chaque club doit déléguer un représentant à l'Assemblée Générale Ordinaire (les votes par procuration sont autorisés). Voir utilement à ce sujet l'article 7 des statuts de la ligue traitant des absences. Le droit de vote n'est possible que pour les clubs ayant régularisé leur situation financière vis-à-vis de la ligue.

- Un buffet froid et apéritif clôtureront cette importante réunion.
- Il est rappelé que ne peuvent assister à cette réunion que les clubs convoqués et les personnes expressément invitées.

Nous vous remercions de mettre tout en œuvre, afin que votre club soit présent ou représenté à ce grand moment de notre vie associative.

**Rappel** : pour les raisons sanitaires en vigueur, le port du masque est obligatoire, et chacune et chacun devra respecter les mesures de distanciation ainsi que le fléchage mis en place.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments sportifs.



**Philippe Pudelko**  
*Président de la ligue Île-de-France*

*Pièces attachées à ce courrier : Modèle de mandat & procuration*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 5 JUIN 2021

### MANDAT

Je soussigné : .....

Licence n° .....

Président du club (*nom et n° du club*) .....

**donne mandat**

à .....

Licence n° .....

Pour représenter le club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 5 juin 2021 (*Rappel de l'article 8.2 des statuts de la ligue Île-de-France de handball : « Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent »*).

à .....

le \_\_\_ / \_\_\_ / 2021

Cachet du club et signature  
du président du club

Signature  
du mandataire

**Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre ce mandat aux personnes chargées de l'organisation du vote.**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 5 JUIN 2021

## PROCURATION

Je soussigné : .....

Licence n° .....

Président du club (*nom et n° du club*) .....

**donne procuration**

au délégué du club (*nom et n° du club*) .....

pour prendre part, en mes lieu et place, aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 5 juin 2021.

à .....

le \_\_\_ / \_\_\_ / 2021

Cachet du club et signature  
du président du club mandant

Signature  
du délégué mandataire

*Le délégué mandataire peut être soit le président d'un autre club soit la personne mandatée par ce président qui sera alors porteuse d'un mandat.*

**Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre cette procuration aux personnes chargées de l'organisation du vote.**

**Maison du Handball :**  
1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

*Par la route :*

Autoroute A86, Sortie n°23 en direction de Provins/Troyes/Bonneuil – N406, Sortie Valenton  
Z.A. - Au rond-point, suivre D102.

Parking visiteurs accessible dans la limite des places disponibles  
(le Stade Duvauchelle à proximité possède également un parking si besoin)

*Par les transports :*

Métro Ligne 8 descendre à la station Créteil – Pointe au lac ou Bus n°393 descendre à la  
station Pointe du Lac.